

Ecole maternelle de Sottevast
8 rue des demoiselles
50 260 Sottevast
02 33 41 92 11
ce.0501832v@ac-normandie...



Mairie
17 rue Saint Hermeland
50260 SOTTEVAST
Tél 02 33 41 96 37
mairie.sottevast@orange.fr



Commune de SOTTEVAST

RENTREE 2023

Ecole maternelle de SOTTEVAST

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2023 peuvent dès à présent être enregistrées par la mairie de Sottevast.

Pour toute question relative à la scolarité des enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec

Mme Mouchel-Vichard, directrice de l'école maternelle.

Tel école maternelle : 02.33.41.92.11

Mail école maternelle : ce.0501832v@ac-normandie.fr

Pour quels enfants ?

- pour les nouveaux arrivants, suite à un déménagement, en classe de PS, MS ou GS.
- pour une première rentrée à l'école, en classe de PS (enfants nés en 2020)
- pour une première rentrée à l'école, en classe de TPS (enfants nés en 2021)

Les inscriptions en TPS se font sous réserve de places disponibles.

Si votre enfant est déjà scolarisé en maternelle à Sottevast, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription.

Une inscription à l'école se fait en deux temps :

- En mairie : pour l'inscription administrative

Il vous sera demandé pour l'inscription de fournir :

- un document justifiant de votre identité et de celle de votre enfant : livret de famille
- un justificatif récent de domicile
- carnet de santé

En cas de séparation :

- jugement de garde/ de divorce pour autorité parentale et domicile des enfants
- Courrier de l'autre parent autorisant la scolarité de l'enfant à Sottevast

- A l'école : pour l'inscription définitive (admission) Vous devrez alors présenter :

- le certificat d'inscription qui vous aura été délivré par la mairie
- le carnet de santé de l'enfant
- une photo d'identité sur fond blanc
- Le certificat de radiation (ancienne école) en cas de déménagement